



Etablissement public local  
d'enseignement et de formation  
professionnelle agricole  
de Bourges-Le Subdray



Nous situer :



EPLEFPA de Bourges-Le Subdray,  
Le Sollier, 18570 Le Subdray

Plus d'informations sur

<http://www.bourges.educagri.fr/outils/les-jardins-du-sollier/>

Pour toute candidature ou demande contactez-nous au:

02 48 69 74 60

TESTEZ  
LE MARAÎCHAGE  
DANS LE CHER

*Les Jardins du Sollier recrutent*



## Testez votre projet d'installation

### Qui ?

**Vous avez un projet d'installation en maraîchage et :**

- Vous avez besoin d'affiner et mûrir votre projet.
- Vous n'avez pas encore trouvé le lieu où vous installer.
- Vous êtes encore en recherche de financements pour votre projet et souhaitez déjà débiter votre activité.
- Vous avez une trésorerie vous permettant de commencer la campagne (Achat de fournitures et matières premières).

### Pourquoi ?

- Etre accompagné(e) dans les étapes de votre installation.
- Tester votre projet d'installation en conditions réelles, durant 1 à 3 ans.
- Démarrer votre nouvelle activité dans un cadre sécurisant.
- Conserver vos droits aux aides sociales précédemment acquis.
- Pouvoir cesser l'activité sereinement si vous décidez de ne pas créer votre entreprise après cette expérience.

### Pour quoi faire ?

- Acquérir les savoir-faire nécessaires à la conduite d'une exploitation en maraîchage.
- Affiner votre business plan.
- Préparer votre installation (foncier, investissements, financements, clientèle...).
- Développer votre connaissance du domaine agricole, de ses organismes et de ses institutions.
- Développer votre réseau professionnel, et votre clientèle.

### Comment candidater ?

**Etape 1 :** Compléter la fiche d'intention de projet (téléchargeable sur : [http://www.bourges.educagri.fr/fileadmin/user\\_upload/Photos\\_et\\_Gifs/Jardins\\_sollier/Fiche\\_intention\\_projet.pdf](http://www.bourges.educagri.fr/fileadmin/user_upload/Photos_et_Gifs/Jardins_sollier/Fiche_intention_projet.pdf))

**Etape 2 :** Contacter l'animateur au 02 48 69 74 60

**Etape 3 :** Se présenter à l'entretien individuel.

**Etape 4 :** Compléter le dossier de candidature.

**Etape 5 :** Présenter son projet devant le jury d'intégration.

### Les Jardins du Sollier, c'est quoi ?

Un lieu où vous pouvez tester votre projet d'installation en maraîchage biologique grandeur nature.

Solen Angels , une couveuse d'entreprise, assurera l'hébergement juridique, comptable et financier de votre projet.

Une pépinière au sein de l'EPLFPA de Bourges-Le Subdray mettra à disposition d'une serre (500 m<sup>2</sup>), 1ha de surface irriguée de plein champs, le réseau d'irrigation et un accès à l'eau, ainsi que le matériel nécessaire à la production de légumes.

Un accompagnement technique, juridique, comptable sera assuré par les différents partenaires : EPLFPA de Bourges-Le Subdray, Chambre d'agriculture, Solen Angels, IUT de Bourges, Gabb 18, Bio Centre, Addear 18, Pays de Bourges. Nous élaborerons avec vous un plan de formation en fonction de vos besoins.

